

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2025 BUDGET

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX M.R.C. DE LOTBINIÈRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue le 22 décembre 2025, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 18:30 heures, à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mylène Neault
Siège #2 - Marc-Olivier Habel
Siège #3 - Ariane Gaudreault
Siège #4 - Alex Papineau
Siège #5 - Francine Castonguay
Siège #6 - Carmen Demers

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Stéphane Dion, maire. Monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, est présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par monsieur Stéphane Dion qui souhaite la bienvenue aux membres.

416-2025

2 - VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement que:

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q.c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;

Les membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

417-2025

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Ariane Gaudreault, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - EXERCICE FINANCIER 2026
 - 4.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2026
 - 4.2 - Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2025
BUDGET

4 - EXERCICE FINANCIER 2026

418-2025

4.1 - ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

	2025	2026
<u>REVENUS</u>		
Taxes	4,214,213 \$	4,210,661 \$
Paiements tenant lieu de taxes	257,015 \$	256,515 \$
Administration générale	33,410 \$	35,654 \$
Sécurité publique	15,000 \$	15,000 \$
Hygiène du milieu	39,015 \$	527,563 \$
Autres services rendus	355,563 \$	1,165,024 \$
Imposition de droits	100,000 \$	164,000 \$
Amendes et pénalités	4,500 \$	6,000 \$
Intérêts	102,303 \$	53,464 \$
Autres revenus	37,400 \$	36,500 \$
Transferts	505,655 \$	493,453 \$
TOTAL :	5,664,074 \$	6,963,834 \$
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	1,219,969 \$	1,293,569 \$
Sécurité publique	724,063 \$	759,993 \$
Transport	1,558,225 \$	1,943,772 \$
Hygiène du milieu	1,251,596 \$	1,266,709 \$
Santé et bien-être	96,828 \$	67,492 \$
Aménagement, urbanisme et développement	271,495 \$	199,004 \$
Loisirs et culture	982,946 \$	1,849,710 \$
Frais de financement	345,669 \$	376,727 \$
Sous-total :	6,450,791 \$	7,756,976 \$
<u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u>		
Amortissements	(1,314,496) \$	(1,243,178) \$
Coût des propriétés vendus	0	0
Sous-total :	(1,314,496) \$	(1,243,178) \$
<u>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>		
Remboursement de la dette à long terme	563,100 \$	681,000 \$
Acitvités d'investissement	319,000 \$	173,000 \$
Sous-total :	882,100 \$	854,000 \$
TOTAL :	6,018,395 \$	7,367,798 \$
<u>EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>		
AVANT AFFECTIONS	354,321 \$	403,964 \$
<u>AFFECTATIONS</u>		
Surplus accumulé affecté	(200,000) \$	(60,000) \$
Surplus accumulé non affecté	(133,936) \$	(372,735) \$
Surplus règlements d'emprunt urbain	- \$	- \$
Surplus règlements d'emprunt général	(3,806) \$	(3,806) \$
Réserve financière Réfection des rangs	- \$	- \$
Réserve financière et fonds réservés (virement)	38,250 \$	36,577 \$
Fonds réservés (loisir général)	(32,187) \$	- \$
Fonds réservés (carrières et sablières)	(10,642) \$	(10,000) \$
Affectation Élections	(12,000) \$	6,000 \$
Total :	(354,321) \$	(403,964) \$
EXCÉDENT NET	0	0

EN CONSÉQUENCE, est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité des conseillers

- **D'ADOPTER** les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 tels que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2025
BUDGET

419-2025

**4.2 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028			
PROJETS	2026	2027	2028
TRANSPORT			
VOIRIE			
Réfection de la rue Principale	669 000 \$	669 000 \$	5 250 000 \$
Installation de plaques pour les numéros civiques dans le secteur rural	27 000 \$	27 000 \$	
Déplacement du cours d'eau de la rue Barbin	441 168 \$		
Glissières de sécurité - Secteur rural		403 000 \$	
Resurfaçage des rangs		125 000 \$	125 000 \$
Réfection du 3ème Rang Est	2 095 000 \$		
Réfection de la rue du Bateau			420 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
AQUEDUC ET ÉGOUT			
Prolongement de la route Marie-Victorin (Gicleurs RPA)	1 515 053 \$		
Développement rue Barbin et rue Garneau	35 000 \$		
Étangs aérés	13 500 000 \$		
Prolongement de la rue Gauthier		154 300 \$	850 000 \$
LOISIRS			
Réaménagement du Parc Jean-Guy Fournier Phase II	628 361 \$		
Amélioration de salle de quilles	750 000 \$		
Agrandissement et réaménagement du Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix Phase I		250 000 \$	4 869 879 \$
SERVICE INCENDIES			
Appareils respiratoires et cylindres de réserve			
URBANISME			
Développement économique	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Développement rue Thibodeau Pouliot	140 000 \$		
Total	20 000 582 \$	1 828 300 \$	11 714 879 \$

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude du programme triennal des immobilisations de la Municipalité et qu'il considère qu'il est représentatif de l'évolution des dépenses de la Municipalité au chapitre des immobilisations pour les trois (3) prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Francine Castonguay, et résolu unanimement :

- **QUE** le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 de la municipalité de Sainte-Croix tel qu'il apparaît ci-bas soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Information concernant l'étude de regroupement municipal avec les municipalités de Laurier-Station et de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
- Information concernant les sources d'aides financières relatives au regroupement municipal et aux projets de coopération intermunicipale ;
- Information concernant les sources d'aides financières du projet d'assainissement des eaux usées ;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2025
BUDGET

420-2025

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Ariane Gaudreault, appuyé par madame la conseillère Francine Castonguay, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19:14 heures.

Stéphane Dion
Maire

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Stéphane Dion
Maire

